

# FORMULAIRE DE PARRAINAGE

## VOUS, LE PARRAIN

**Rabais sur forfait 4 Vallées annuel!**

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal  Ville

Téléphone

E-mail

J'accepte les conditions générales.

Signature

- Keycard (support de forfait) 5.-
- Assurance PASS PROTECT pour votre forfait 69.-
- Assurance SKI CARE pour votre forfait/matériel de location/cours de ski et votre sécurité sur les pistes 104.-  
*Veillez consulter les détails des couvertures et cas d'exclusion sur [www.skicare.ch](http://www.skicare.ch)*
- Envoi à domicile 5.-
- Nous acceptons de recevoir par e-mail des offres et bons plans de la part de Nendaz Veysonnaz Remontées mécaniques

Merci de joindre une copie de votre pièce d'identité

Tarifs 2024-25	Parrain	Filleul
<b>Combinaison 1</b>	Adulte (1948-1999) <b>999.-</b>	Adulte (1948-1999) <b>999.-</b>
<b>Combinaison 2</b>	Mont4Card (2000-2017) <b>Pas de rabais</b>	Adulte (1948-1999) <b>999.-</b>



## LE FILLEUL (CLIENT PARRAINÉ)

**Rabais sur forfait 4 Vallées annuel!**

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal  Ville

Téléphone

E-mail

J'accepte les conditions générales.

Signature

- Keycard (support de forfait) 5.-
- Assurance PASS PROTECT pour votre forfait 69.-
- Assurance SKI CARE pour votre forfait/matériel de location/cours de ski et votre sécurité sur les pistes 104.-  
*Veillez consulter les détails des couvertures et cas d'exclusion sur [www.skicare.ch](http://www.skicare.ch)*
- Envoi à domicile 5.-

Les conditions de parrainage sont garanties uniquement si le paiement de tous les forfaits est effectué dans les 30 jours suivants la date de commande.

Le paiement doit être effectué en une fois sur le compte ci-dessous ou directement en caisse:  
**UBS AG - 8098 Zuerich / Compte N° 80-2-2**  
**IBAN CH36 0026 5265 8520 7706 R / BIC: UBSWCHZH80A**  
**NV Remontées mécaniques SA**  
**Route de la Télécabine 63 - 1997 Haute-Nendaz**

# CONDITIONS GÉNÉRALES



## CONDITIONS DE PARRAINAGE

Le parrain doit avoir eu un abonnement payant, annuel ou mi-annuel, Printse ou 4 Vallées, en 2022-2023 ou/et 2023-2024.

Le filleul ne doit avoir eu un abonnement payant, annuel ou mi-annuel, Printse ou 4 Vallées, ni en 2022-2023, ni en 2023-2024.

Les deux personnes doivent acheter un abonnement annuel 4 Vallées 2024-2025 à la même caisse de remontées mécaniques OU remplir le formulaire de parrainage.

Pour bénéficier de l'offre, un parrain doit amener un filleul d'une catégorie de prix supérieure ou égale à la sienne.

Le parrainage n'est pas cumulable avec d'autres rabais (prévente, Mont4Card, rabais propriétaire, etc.).

PAS DE REMBOURSEMENT RÉTROACTIF.